

TEXTES→en→SCÈNES

atelier d'auteurs de théâtre 2012

Un accompagnement individuel à l'écriture pour les auteurs romands

Le fonctionnement de l'atelier en résidences **TEXTES→en→SCÈNES** a été complètement renouvelé en 2010 pour proposer un accompagnement à l'écriture unique en son genre dans l'espace francophone. Lancé pour la première fois en 2004 et reconduit tous les deux ans, l'atelier offre maintenant à quatre auteurs de théâtre romands, sélectionnés sur concours, **un mentorat individuel avec le dramaturge de leur choix**.

Initié et organisé par des institutions culturelles suisses en partenariat avec la plupart des théâtres de Suisse romande, **TEXTES→en→SCÈNES** accorde des bourses aux auteurs pour le temps de l'écriture. Il offre à chacun les meilleures conditions pour conduire l'élaboration de son œuvre. Un soutien financier peut ensuite être accordé à la production des pièces issues de l'atelier.

Pierre-Louis Chantre, chef de projet, dirige et supervise les diverses étapes de l'atelier.

Les conditions et les étapes de TEXTES→en→SCÈNES 2012

- **Chaque candidat doit s'associer avec un théâtre ou une compagnie** pour le dépôt de sa candidature. Sans engagement de production, cette association vise à insérer les auteurs dans le milieu de la production théâtrale tout au long du processus d'écriture, selon la convenance de chacun.
- **Le délai d'envoi du dossier de candidature** complet et conforme au règlement de **TEXTES→en→SCÈNES 2012** est fixé au **20 mars 2012**.
- **Un jury** composé de professionnels de l'écriture et du théâtre établit une première sélection de huit auteurs. Ce jury convie ensuite ces auteurs - dont la disponibilité est exigée - à un entretien individuel. (Les candidats sont d'ores et déjà priés de noter la date du **13 mai 2012**, à laquelle ils pourraient être conviés à cet entretien.)
- A l'issue des entretiens, le jury désigne les quatre auteurs lauréats qui suivront les sessions individuelles et collectives de **TEXTES→en→SCÈNES 2012**.
- **De mai à juillet 2012**, chaque lauréat est chargé de **contacter le dramaturge** qu'il a lui-même proposé. Il doit s'assurer d'un calendrier de travail, avec le soutien du chef de projet.
- **La période d'écriture s'étend de septembre 2012 à mai 2013**. Elle est rythmée par quatre sessions collectives de travail entre lesquelles s'intercalent les sessions individuelles de chaque auteur avec son accompagnateur. Les sessions collectives permettent échanges et confrontations entre les auteurs. Elles proposent aussi un apport théorique de connaissances sur l'écriture théâtrale.
- Les **textes doivent être achevés au 15 mai 2013**. Ils font ensuite l'objet d'une **présentation publique** prévue en juin 2013.

Des seize textes écrits au cours des ateliers de 2004 à 2010, huit ont été créés sur scène. Lors de l'édition 2010, les accompagnateurs des auteurs étaient Coline Serreau, Daniel Danis, Philippe Minyana et Gérard Watkins.

Les théâtres partenaires : plus de dix théâtres producteurs de Suisse romande (liste en cours de constitution).

prohelvetia

MIGROS
pour-cent culturel

SSA
SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
SCHWEIZERISCHE AUTORENGESELLSCHAFT
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI AUTORI

—
***AdS**

CONTACT : SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS, AFFAIRES CULTURELLES
Rue Centrale 12/14, Case postale 7463, 1002 Lausanne / Tel. 021 313 44 66 / Mail: jolanda.herradi@ssa.ch